

29^{ème} Rendez-vous des jeunes plasticiens

exposition du 17 mai au 8 juin 2013 – Salle Raphaël
Saint-Raphaël (Var)

Concours ouvert à toutes formes d'expression plastique : peinture, photo, sculpture, installation, vidéo...

date limite de dépôt des dossiers : samedi 30 mars 2013*

(*le cachet de la poste faisant foi)

Règlement et bulletin d'inscription

Préambule : Le Rendez-vous des jeunes plasticiens

Elstir œuvre depuis 30 ans pour la promotion de l'art contemporain au travers du **Rendez-vous des jeunes plasticiens**. Cet événement, unique en son genre en région Provence Alpes Côte d'Azur, est le témoin de la diversité créatrice des jeunes artistes, l'occasion pour le grand public, les amateurs d'art, les professionnels, les institutionnels de porter un regard sur les recherches plastiques de notre temps.

La ville de Saint-Raphaël met à disposition la salle Raphaël (300 m2 et annexes) pour l'organisation de cette manifestation. Cette véritable salle d'exposition est équipée de cimaises et 3 panneaux mobiles en bois peints en blanc complètent la surface d'exposition.

Art. 1 : Obligation de fait

L'inscription au **Rendez-vous des jeunes plasticiens** vaut acceptation de son règlement dans sa totalité et sans aucune restriction.

Art. 2 : Conditions de participation

Le rendez-vous est ouvert aux artistes plasticiens de toutes disciplines, sans limite d'âge et ayant moins de 10 ans de pratique (le point de repère est la date de la 1^{ère} exposition personnelle).

A noter : les lauréats de 2010 et 2011 ne peuvent y participer.

Art. 3 : Frais de participation

Pour participer, l'artiste devra s'acquitter des droits d'inscription de 40 €. En cas de non sélection, votre chèque vous sera retourné.

Art. 4 : Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre :

- un CV détaillé avec photo, précisant date de naissance et date de la première exposition personnelle
- un texte présentant votre démarche plastique (environ 20 lignes)
- le bulletin d'inscription précisant les 2 œuvres que vous souhaitez exposer (même si votre dossier en proposent d'autres)
- des photos de vos pièces
- le chèque de 40 € libellé à l'ordre de l'association Elstir
- une enveloppe pré-affranchie à votre adresse pour le retour du dossier (en cas de non-sélection)

Ces documents seront fournis sur papier (au format A4) et sur support électronique (format word et Jpeg 300 dpi).

Autre obligation : chaque dossier devra faire par ailleurs l'objet d'un envoi par mail, afin de faciliter son transfert à tous les membres du jury de pré-sélection (mail : info@elstir.fr et s.bergeron@ville-saintraphael.fr).

Le dossier complet devra être retourné avant le 30 mars 2013 à :

Service culturel – Pôle exposition – Sophie Bergeron – Hôtel de Ville 83170 SAINT-RAPHAEL

Attention: ne pas fournir d'originaux car le dossier est retourné uniquement pour les artistes non sélectionnés.

Afin de cerner au mieux votre démarche, il est conseillé d'envoyer plusieurs visuels. S'il s'agit de séries, les considérer comme une œuvre.

Art.5 : Sélection

La sélection sera effectuée par le Conseil d'Administration d'Elstir. Le comité se réserve le droit d'orienter votre sélection.

Les dossiers non sélectionnés seront retournés aux artistes avec leur chèque. En cas de désistement après la sélection, les droits d'inscription resteront acquis.

Art. 6 : Dépôt des oeuvres

Le transport aller et retour des œuvres est à la charge du participant.

Une fois que l'association vous aura confirmé votre sélection et afin de réceptionner vos œuvres dans les meilleures conditions, le dépôt de celles-ci devra impérativement se faire les lundi 13 et mardi 14 mai de 9 à 19h à la salle Raphaël, place Gabriel Péri (Médiathèque).

Les oeuvres exposées devront être conformes à celles sélectionnées, faute de quoi, l'association se réserve le droit de refuser votre participation. Les droits d'inscription seront alors conservés.

- Chaque oeuvre sera obligatoirement munie d'un système d'accrochage efficace ou d'un support adapté.
- Chaque oeuvre multimédia devra être accompagnée de son propre système de projection ou diffusion.
- Les films ou montages sur DVD devront être prévus pour défiler en boucle (durée de l'expo, 4h / jour).

Le commissariat d'exposition sera assuré par les organisateurs.

Art. 7 : Retrait des oeuvres

Aucun retrait d'oeuvres ne pourra s'effectuer avant la fin de l'exposition.

Le retrait des oeuvres s'effectuera impérativement lundi 10 juin de 9 à 17h et mardi 11 juin de 8 à 12h. Vous aurez la possibilité de décrocher après le finissage le samedi 8 juin à partir de 18h.

Aucune oeuvre ne pourra être retirée au-delà de cette date car nous n'avons pas de possibilité de stockage. Toute oeuvre non retirée dans les délais deviendra propriété de l'association ou sera détruite.

Art 8 : Prix et nominations (sous réserve de modifications)

Le jury, composé de professionnels de l'art contemporain, se réunira le vendredi 17 mai pour décerner les prix et nominations :

- prix Passerelle 1 000 €,
- prix Louise Baron 1 000 €,
- prix Artimômes 800 €, attribué par les Francas du Var et décerné par un jury d'enfants,
- prix Raphaël : une exposition personnelle,
- prix du Public proclamé samedi 8 juin à 17h.

La proclamation des prix (Louise Baron, Passerelle, Raphaël) aura lieu au cours du vernissage le vendredi 17 mai à 19h.

Art 9 : Communication

Elstir mettra en ligne les artistes sélectionnés sur www.elstir.fr.

Pour cela, nous vous demandons de :

- Accepter de communiquer vos coordonnées pour les besoins de l'exposition et de l'association,
- Céder les droits de reproduction des images fournies à Elstir, ainsi qu'à la mairie de Saint-Raphaël, pour leur site internet et la communication de la manifestation.

Art. 10 : Assurance et gardiennage

L'association Elstir et la municipalité déclinent toute responsabilité en ce qui concerne : perte, vol, incendie, détérioration, etc...

Chaque artiste peut, s'il le désire, contracter une assurance complémentaire.

Un gardiennage sera assuré pendant l'exposition. **Nous vous encourageons à être présent(e) un après-midi au choix pour rencontrer le public et les scolaires.**

Le dossier, le chèque et le bulletin d'inscription sont à renvoyer :

SERVICE CULTUREL – POLE EXPOSITION

A l'attention de : Sophie BERGERON

Hôtel de Ville

83700 SAINT-RAPHAEL

contact : Sophie Bergeron - 04 94 19 68 80

site internet : www.saintraphael.fr

mail : s.bergeron@ville-saintraphael.fr

exposition : du 18 mai au 8 juin 2013 de 14h-18h

vernissage : vendredi 17 mai à 19h

dépôt des oeuvres : lundi 13 et mardi 14 mai de 9h-19h

décrochage et retrait des oeuvres : samedi 8 juin à partir de 18h - lundi 10 juin de 9h à 17h
et mardi 11 juin de 8h-12h

Elstir

2742 avenue J. Kennedy – 83140 SIX-FOURS les plages

www.elstir.fr – info@elstir.fr – Tel : 06 76 29 81 65

contact : Valérie Duquesne

29^e Rendez-vous des jeunes plasticiens

Bulletin d'inscription

à retourner avant le **30 mars 2013**

accompagné des pièces citées à l'article 4

**Service culturel – Pôle exposition –
Hôtel de Ville – 83700 SAINT-RAPHAEL**

Bulletin d'inscription à renvoyer par courrier à Saint-Raphaël
et par mail à : info@elstir.fr et s.bergeron@ville-saintraphael.fr

Nom : Prénom :
Adresse :
..... Tél. : Mail :
Site :
Vos disponibilités pour une permanence durant la période d'expo :
.....

Titre de l'œuvre	Technique(s)	Format	Prix

PARTICULARITES/PRECISIONS

.....
.....

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du règlement et demande mon inscription.
Fait à le
(signature précédée de la mention "lu et approuvé")

✂.....

29^e Rendez-vous des jeunes plasticiens

Bulletin d'inscription

à retourner avant le **30 mars 2013**

accompagné des pièces citées à l'article 4

**Service culturel – Pôle exposition –
Hôtel de Ville – 83700 SAINT-RAPHAEL**

Double du bulletin d'inscription à conserver par l'artiste
et par mail à : info@elstir.fr et s.bergeron@ville-saintraphael.fr

Nom : Prénom :
Adresse :
..... Tél. : Mail :
Site :
Vos disponibilités pour une permanence durant la période d'expo :
.....

Titre de l'œuvre	Technique(s)	Format	Prix

PARTICULARITES/PRECISIONS

.....
.....

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du règlement et demande mon inscription.
Fait à le
(signature précédée de la mention "lu et approuvé")